

Convention de financement

Annexe 2

Caractéristiques de l'opération : Coût, Fonctionnalités, Délais

FICHE OPERATION « phase opérationnelle »

Le présent document est établi afin de partager, entre maître d'ouvrage et co-financeur(s), les hypothèses formulées pour l'opération et les risques afférents, ainsi que de formaliser les objectifs et les principales caractéristiques notamment fonctionnelles de l'opération d'investissement objet de la présente convention de financement réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de SNCF RESEAU.

Intitulé de l'opération : Création d'une voie de retournement en gare de NIVERSAC

Eléments de gouvernance :

Un comité technique constitué de l'ensemble des services de SNCF Réseau, de la Région NA et de la CA du Grand Périgueux se réunira en tant que de besoin au cours de la démarche pour en assurer le suivi.

Un comité de pilotage, constitué du comité technique élargi aux élus concernés se réunira au cours de la démarche si nécessaire.

Eléments de programme ¹:

- Le présent projet a pour objet la création d'une voie de retournement en gare de Niversac

Les aménagements retenus à l'issue de la phase APO signalisation et AVP voie et répondant au programme de l'opération, sont :

- Création d'une voie de retournement (voie 4) le long de la voie 2,
- Dépose de la communication existante V2/V1,
- Création d'une communication nouvelle V1/V2 et pose d'un appareil de voie pour permettre un accès à la voie 4 depuis la voie 2,
- Création d'un quai voie 2 / voie 4 mi-haut (55cm par rapport au plan de roulement) sur la longueur du quai desservant la voie 4, impliquant la rehausse, le rallongement et l'élargissement du quai 1 existant,
- Resurfaçage (enrobé) du quai 1 depuis le heurtoir en bout de voie 4 jusqu'à la traversée de voie publique (TVP) côté Tulle,
- Mise en conformité des extrémités du quai 1,
- Mise en place de bandes d'éveil de la vigilance sur le quai 1 jusqu'à la TVP côté Tulle,
- Mise en place d'un garde-corps au droit de la TVP pour casser le flux en sortie du BV en direction de la TVP,
- Mise en place d'un réchauffage d'aiguille à gaz pour les nouveaux appareils de voie installés.
- Modification du poste 1 de Niversac avec l'ajout de 5 itinéraires et la dépose de 2 autorisations.

¹ Voir s'il y a lieu d'insérer une rubrique « finalités/objectifs » de l'opération distincte de celle relative au « programme » en considérant que celle-ci fera apparaître les informations relatives au programme physique (confer préambule du document « conditions générales »)

Conditions de réalisation :

- Les travaux seront réalisés de jour et de nuit, avec ou sans impact sur les circulations ferroviaires selon les phases programmées.
- 4 opérations coup de poing sont programmées pour les travaux de remaniement du plan de voie, pose et dépose d'appareils de voie, création d'une traversée sous voies, modification du poste de signalisation et mise en service.



Éléments financiers :

Le Coût de l'opération est évalué à 6 001 000€ HT aux conditions économiques de 01/2016 et se décompose de la façon suivante :

En € hors taxes aux conditions économiques de 01/2016		APO/AVP	PRO/REA	Total
Foncier				
Travaux		28 000	4 601 000	4 629 000
MOE		352 000	626 000	978 000
MOA		12 000	156 000	168 000
Provision pour risques		0	226 000	226 000
PRI (à détailler en commentaires)				
PRNI				
TOTAL		392 000	5 609 000	6 001 000

Hypothèses d'indexation prises pour aboutir au montant du besoin de financement en € courants

Date prévisionnelle de fin de réalisation	06/2022
Indice(s) représentatif(s) (TP01, ING)	TP01
Dernier(s) indice(s) - connu(s)	100,2
Taux prévisionnel au-delà du dernier indice connu : 2% par an jusqu'en 2020 inclus et 4% au-delà.	

Éléments de calendrier :

- La durée prévisionnelle des études PRO voie est de 6 mois, à compter de l'ordre de lancement des études de projet par SNCF RÉSEAU.
- La durée prévisionnelle de la phase marchés et des études d'exécution est de 18 mois, à compter de l'ordre de lancement de la phase réalisation du projet par SNCF RÉSEAU.
- La durée prévisionnelle de réalisation des travaux est de 10 mois, à compter de l'ordre de lancement des travaux par SNCF RÉSEAU.

Le planning est en cours de reconstruction (phasage à recalculer, maintien des OCP programmées à valider ou pas, ...) pour tenir compte de l'impact lié à l'épidémie Covid19. SNCF Réseau propose une mise en service au changement de service de mi-année, à savoir juin 2022.

Convention de financement

Annexe 3

Calendrier révisable des appels de fonds
et
Modèle d'état récapitulatif des dépenses

PROJETS

CALENDRIER PREVISIONNEL DES APPELS DE FONDS

SOLDE DE L'OPERATION

OPERATION : Création d'une voie de retournement en gare de NIVERSAC

Besoin de financement contractualisé dans la convention : 6 544 000,00€

Récapitulatif des acomptes versés sur justificatifs

Acompte	Date de facturation	Date de versement	% du besoin de financement	Montant en euros HT	Commentaires
1		01/11/2020	20%	1 309 000,00	
2		01/03/2021	20%	1 309 000,00	
3		01/09/2021	20%	1 309 000,00	
4		01/02/2022	35%	2 290 000,00	
5		01/12/2022	5%	327 000,00	
6					
TOTAL			100%	6 544 000,00	

Etat des dépenses restant à subventionner

Nom du Fournisseur	Objet / Nature de la Prestation	N° de facture	Date de paiement	Montant en euros HT	Commentaires
	Dépense ...				
	Dépense ...				
Montant couvrant les aléas de dépenses tardives plafonné à					
	TOTAL				

Les relevés de dépenses seront construits sur le modèle suivant :

État récapitulatif des dépenses	
Projet : (Code projet)	(Intitulé du projet)
Période du :	
Phase :	

Exemple de principe

Nom fournisseur	Libellé compte	Réf. facture	Date de facture	Date de comptabilisation	Montant HT euros
SOUS TOTAL DEPENSES EXTERNES					<i>HT euros</i>
Production SNCF RESEAU					
SOUS TOTAL DEPENSES INTERNES					<i>HT euros</i>
TOTAL DEPENSES					<i>HT euros</i>

Les prestations de SNCF Réseau qui sont réalisées en régie se comptabilisent directement sur le compte de l'opération.

Convention de financement

Annexe 4

Moyens et calendrier des événements de communication